

Image not found or type unknown



Arrêt maladie en algerie

Par **Jasmin69**, le **04/02/2016** à **02:32**

Bonjour

Suite à un événement familial mon médecin traitant ma mi en arrêt pour dépression j'ai du aller à l'étranger pour cet événement de la j'ai prolonger min arrêt en algerie et à mon retour mon médecin traitant ma.de.nouveau fait un arrêt.

Cependant la sécurité sociale refuse de valider mon arrêt à l'étranger de ce fait je ne suis pas payée et de plus je suis en absence injustifiée au regard de mon employeur.

Ai je droit à un recours ?

Si oui que puis faire?